

Bilan d'activité 2014

Mission Gestion Intégrée des Risques Naturels

Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras



Ce projet a été cofinancé par l'union européenne

Fonds européens de développement régional
(FEDER)



Sommaire

Cadre du projet	4
Animation des comités de suivi.....	5
Les actions réalisées sur le territoire du site pilote du Pays du Grand Briançonnais	8
Les actions réalisées en 2014	9
✓ Finalisation des résultats de la semaine participative sur la gestion des risques naturels pour la commune de Névache.....	9
✓ Communication et information sur les risques naturels et la GIRN	16
• Conférence : « La gestion des risques naturels en France : quelles spécificités montagnardes ? ».....	16
• Co-organisation et co-animation du « Forum Risques : risques naturels et politiques d'aménagement ; risques naturels et développement touristiques en montagne »	17
• Journée d'information et d'échange sur la gestion des risques naturels en montagne	21
• Guide pratique sur la gestion des risques naturels	26
Les sollicitations de la mission GIRN en dehors de ses actions de GIRN	30
Rencontres régionales de PACA	30
Participation aux différentes réunions du SCOT du Briançonnais	30
Participation au réseau GIRN	30
La communication réalisée par la Mission GIRN.....	31
Chronologie des principales réunions	32





Cadre du projet

Les territoires de montagne sont des territoires spécifiques notamment au regard des risques naturels. En effet la topographie et le climat engendre de nombreuses contraintes, aussi bien sur l'urbanisation, l'aménagement de l'espace que sur les phénomènes naturels. Ainsi, les risques naturels sont prédominants dans l'aménagement de ces territoires et doivent être pris comme des éléments structurants à part entière.

Les vulnérabilités de ces territoires au regard des multiples phénomènes les impactant sont multiples : physique (expositions et sensibilités structurelles des bâtiments, des installations, des infrastructures,...), systémique (défaillances organisationnelles et fonctionnelles du territoire, effets dominos et interdépendance,...) ou encore sociale (fragilités associées au contexte social, économique, politique, juridique et institutionnel,...).

Chaque évènement a un coût sur l'économie locale, et peut parfois avoir un coût humain. C'est pourquoi il est nécessaire de prévenir ces risques le plus en amont possible, les réduire en diminuant les impacts potentiels des aléas par un aménagement global, concerté et adapté prenant en compte les risques naturels comme éléments structurants des territoires. Il est également important de mettre en place des actions adaptées aux spécificités montagnardes (topographie, occupation du sol, économie basée sur le tourisme, population pouvant être multipliée par 20 dans certaines communes, manque de moyens humains, matériels ou financiers, etc..) mais également de capitaliser sur les gestions passées grâce à la mise en place de retour d'expérience permettant de mettre en lumière les points forts et les faiblesses de chaque commune.

Cette approche globale et multirisque dans le développement des territoires de montagne nécessite la prise en compte continue et simultanée de nombreux aspects relatifs à l'action de gestion de ces risques, en recherchant un effet de synergie et de décloisonnement aussi bien des acteurs que des territoires : il s'agit bien là de la mise en place d'une Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN).

Mettre en place une démarche de GIRN nécessite une vision globale de la problématique d'un territoire pour assurer une véritable articulation des différentes décisions et actions concernant les risques naturels, dans le contexte global de développement de ce territoire. La GIRN permet également le développement d'une vision intercommunale, et permet de ce fait aux acteurs de la gestion des risques naturels et de la gestion de crise de réfléchir à une échelle spatio-temporelle plus grande que celle couramment utilisée.



Animation des comités de suivi de la mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais

Les comités de suivi ont pour but de présenter l'avancement de la mission GIRN mais également de faire valider les actions à venir.

En 2014, le comité de suivi s'est tenu le 4 novembre à l'Argentière la Bessée dans les locaux du Pays. Ce comité a eu pour but d'exposer l'état d'avancement de l'ensemble des actions de GIRN réalisées durant l'année 2014 sur le territoire du Pays du Grand Briançonnais, de présenter les perspectives d'actions pour 2015 mais également les différentes sollicitations de la mission GIRN.

Durant ce comité de suivi, il a été acté pour l'année 2015 :

- Communication et information sur la gestion (intégrée) des risques naturels en territoire de montagne :

La mission GIRN a expliqué toute l'importance des actions de communication et d'information sur la gestion des risques naturels, d'une part afin de contribuer au développement de la culture et la mémoire du risque, mais également afin de répondre à une demande directe des territoires et des acteurs. En effet, déjà deux types d'acteurs ont sollicité la mission GIRN pour de futures interventions : la bibliothèque de la Salle les Alpes dans le cadre d'un cycle de conférence sur la vie en montagne, et le collège Vauban pour plusieurs présentations et ateliers avec 4 classes de 4^{ème}.

La mission GIRN répondra donc favorablement aux différentes demandes mais cherchera également de nouveaux partenariats afin d'étendre ce type de démarche à l'ensemble du territoire du Pays tout en diversifiant les publics visés.

- Etat de lieux avec l'ensemble des communes du Pays :

La mission GIRN avait débuté dans l'opération « sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes » en 2010 en réalisant un diagnostic (modèle Profil de Risques Territorial fourni par le PARN) sur des données de bases (intercommunalités, population, économie, ...) mais également sur des informations concernant les risques naturels. De ce premier diagnostic avait découlé l'identification de sites tests qui avait fait l'objet d'un diagnostic beaucoup plus poussé afin de mettre en avant les forces et les faiblesses de ces véritables micro-laboratoires de GIRN. Les actions réalisées durant l'opération sites pilotes découlent en grande majorité de ce diagnostic.



Faisant suite aux élections municipales de mars 2014, un grand nombre de communes ont vu leur conseil municipal changer. Il est donc apparu important de réaliser un état des lieux auprès de l'ensemble des communes du Pays afin de :

- Présenter la GIRN (principes, fondements, fonctionnements, exemple d'actions,...) ;
- Echanger et faire un point avec les communes sur les risques naturels présents sur leurs territoires, leurs gestions mais également leur prise en compte dans l'aménagement du territoire ;
- Faire un point sur les données du diagnostic de 2010 afin d'évaluer l'état d'avancement en 5 ans de mise en oeuvre de la GIRN à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais.

- Schéma de prospective territoriale sur les risques naturels :

De ces 4 années de mise en oeuvre de la gestion intégrée des risques naturels sur le territoire du Pays, il ressort encore un déficit de vision décloisonnée et globale des risques naturels et de leur prise en compte. Cette carence entraîne une difficulté à mieux intégrer les risques dans les projets de territoire à long terme. Un manque d'intégration et d'anticipation dans la planification territoriale qui ne facilite pas la décision politique de développement et d'aménagement. La mise en place de nouveaux documents de planification comme les schémas de cohérence territoriale (SCoT) ou encore les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI) constitue une opportunité importante d'avancer sur cette problématique et d'apporter des éléments concrets à nos territoires de montagne pour les aider à développer et partager une vision à long du développement territorial. En effet, depuis l'approbation du Grenelle de l'environnement (12 juillet 2010), les Schémas de Cohérence Territoriales deviennent obligatoires pour l'ensemble du territoire national et ce, à partir du 31 décembre 2016. Il apparaît donc primordial d'avoir une réflexion sur les risques naturels en amont de la réalisation de ces documents afin que les problématiques engendrées soient prises en compte dès le commencement de l'élaboration de ces SCOT. Il serait préjudiciable de mettre en place un SCOT sur un territoire de montagne sans avoir eu une réflexion dès le début de la démarche sur les risques naturels car certains secteurs identifiés par le SCOT comme lieu de développement (économiques, touristiques, habitats...) pourraient ne pas aboutir à cause de la menace et des conséquences des risques naturels. Ils doivent donc être réellement considérés comme des éléments structurants du territoire à part entière.

Fort de son expérience en matière d'animation territoriale et de la mise en place d'une gestion partant des territoires, la mission GIRN propose pour l'année 2015 d'initier un travail



collectif visant l'élaboration d'un schéma de prospective territorial sur la prise en compte des risques naturels à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais.

La logique visée dans ce schéma est donc de :

- Permettre de fournir aux communes de notre territoire de montagne des données très factuelle à des échelles pluri-communales et valléennes afin de faciliter une vision globale de leurs environnements et ainsi permettre d'intégrer au mieux toutes les contraintes de celles-ci vis-à-vis de leur projet d'aménagement ;
- Faire un état des lieux sur toutes les actions mises en place dans toutes les phases de gestion des risques naturels : mise en lumière des actions réglementaires, des pratiques territoriales mises en place directement par les communes ou communautés de communes permettant de répondre aux besoins spécifiques et adaptées à leur capacités de réponses ;
- Montrer au travers de ce travail la spécificités montagne de la gestion des risques naturels et mise en exergues des pratiques intrinsèques de ces territoires ;

L'année 2015 sera donc l'occasion de réaliser la méthodologie de ce schéma afin de le mettre en place en 2016.



Les actions réalisées sur le territoire du site pilote du Pays du Grand Briançonnais

La méthodologie mise en place par la Mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais est applicable à toutes les actions réalisées. Découlant du diagnostic, il a été identifié pour chacun des 3 sites tests leurs forces et leurs faiblesses en matière de gestion des risques naturels, aussi bien d'un point de vue des aléas que de la vulnérabilité et dans tous les temps de la gestion (prévention, gestion d'évènements, post évènements, retour à une situation acceptable, et retour d'expériences).

Dans le but d'associer dès le début d'un projet tous les acteurs du territoire ayant un rôle dans la gestion de ces risques, des groupes de travail ont été créés. Leurs compositions varient suivant les sites tests et ont pour objectifs de mettre en place une gouvernance locale des risques afin de décloisonner les acteurs, les territoires, mais également de faire participer activement les acteurs locaux pour qu'ils cherchent et trouvent des actions innovantes spécifiques à leurs problématiques.



Les actions réalisées en 2014

- ✓ Finalisation des résultats de la semaine participative sur la gestion des risques naturels pour la commune de Névache

La mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais et la municipalité de Névache ont finalisé le PCS et le DICRIM de la commune début 2014, en partenariat avec le Cyprès. Pour rappel, le travail de la mission GIRN dans la réalisation de ces deux documents opérationnels a été d'accompagner la commune dans le choix du bureau d'étude qui allait l'aider à la réalisation de ces documents, puis l'apport et l'ajustement de données grâce au travail réalisé depuis la semaine participative qui s'était tenue en mai 2011. Ainsi, les informations visibles dans le PCS et le DICRIM prennent en compte l'ensemble des spécificités de la commune (une partie du territoire communal côté italien, une économie de base tournée vers le tourisme, des phénomènes naturels impactant les voies d'accès aux différents hameaux engendrant leur isolant, etc.).



risque avalanche

LE RISQUE SUR NEVACHE
Une avalanche correspond à un déplacement rapide d'une masse de neige plus ou moins importante sur une pente à la suite d'une rupture du manteau neigeux.
Plusieurs canyons d'avalanche sont présents sur la commune de Névache. Bien que les zones habitées ne soient pas concernées, compte-tenu des fortes pentes de la vallée, de grosses avalanches peuvent menacer la route départementale et isoler la commune. Les routes de la Haute-Clarée et du Col de l'Échelle sont fermées en hiver et interdites à tous égards météorologiques.

MESURES DE PREVENTION
-> Réalisation de Cartes de Localisation des Phénomènes d'Avalanches (CLPA).
-> Mise en œuvre d'un Plan de Prévention des Risques qui réglemente l'urbanisme en zone à risques.
-> Renforcement de la signalisation routière.
-> Mise en œuvre du Plan d'Intervention pour le Dégelissement des Avalanches (PIDA).
-> Prévision assurée d'une faune générale par le réseau départemental de Méteo-France. En période hivernale, le risque d'avalanche est évalué quotidiennement par Méteo-France au travers de l'échelle européenne.

CONSIGNES GENERALES
QUAND ON EST EN MONTAGNE :
-> Respecter la signalisation si une route est coupée,
-> Ne pas franchir les barrières,
-> Ne pas s'arrêter en zone de risque d'avalanche (consigne matérialisée par un drapeau rouge au bord de la route).





chute de neige

La neige, c'est magique... et c'est naturel dans nos contrées alpines! Mais pour éviter que la féérique chute de poudre ne vienne au contraire, voici quelques conseils pratiques et un rappel des obligations de citoyen des montagnes.

AVANT LES 1^{ERES} CHUTES DE NEIGE
• **Équipons nos véhicules.** En plus des pneus neige, indispensables, garnissons nos véhicules d'un kit « anti-tracas » comprenant :
- une paire de gants / une redoute à givre / une lampe électrique / une pelle à neige / des chaînes / un morceau de moquette pour s'agenouiller au sec lors de la pose des chaînes.
• **Équipons nos foyers.** Installons des arêts de neige sur nos toitures donnant sur la voie publique. **C'est obligatoire!**
Avant de sortir finir le tapis de neige fraîche, vérifions que nous avons :
- une pelle à neige / de la saure ou des gravillons / une bonne paire de chaussures à semelles spécifiques ou des crampons à neige.

LES JOURS DE NEIGE
• **Déneigeons malins.** Après avoir débarrassé la neige fraîche, étalons sur la face caudale restante de la saure ou des gravillons pour limiter la formation de glace. Ayons la main légère sur le sel de dénèigement, sauf pour les nappes pluviales, les plantes, les carrosseries et les animaux domestiques.
• **Stationnons citoyens.** Une voiture mal garée suffit à retarder le dénèigement de tout un quartier. Respectons les interdictions de stationner.
• **Circulons prudents.** Privilégions le co-voiturage et les transports en commun.
Dégageons notre pare-brise et nos vitres. Enlevons la neige accumulée sur le capot et le toit. Anticipons les freinages. Augmentons les distances de sécurité. Réduisons notre vitesse. Respectons la signalisation temporaire.
Avertissement : s'habillons pas qu'un pièce est toujours prioritaire!

LES OBLIGATIONS DU CITOYEN DES MONTAGNES
• **Stationnement.** La durée du stationnement d'un véhicule ne peut excéder 24h en un même point de la voie publique. Les détenteurs de garages doivent impérativement y stationner leurs véhicules.
• **Dénèigement des abords.** Il est interdit de déverser la neige sur le domaine public.

LE DENÈIGEMENT : L'AFFAIRE DE TOUS !
Les acteurs du dénèigement sont nombreux : les services communaux et du Département et chacun de nous. La commune consacre au dénèigement des moyens importants en personnel communal et en matériel. Seuls le civisme de tous, la compréhension de chacun peuvent favoriser des conditions correctes de déplacement.



✓ Réalisation d'une exposition composée de 3 roll-up

La mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais étant de plus en plus sollicitée par différents acteurs pour réaliser des interventions et ainsi présenter la GIRN et la gestion des risques naturels en montagne, il est apparu nécessaire de créer des visuels pouvant être soit mis en place durant ces présentations, soit être exposés lors d'autres manifestations. Les 3 visuels créés ont par exemple été mis à disposition du musée d'art sacré du Monêtier-les-Bains pour enrichir une exposition sur la gestion du risque torrentiel.

La méthodologie mis en place pour la réalisation de ces visuels a été la suivante :

- **Choix des sujets à traiter :**

Les nombreuses interventions réalisées par la mission GIRN depuis le début de l'opération sites pilotes ont permis d'avoir une idée assez précise sur les sujets qui devaient être traités.

Tout d'abord, il semblait important de donner une définition assez précise des risques naturels mais également d'expliquer comment se déroule leur gestion en France et donc de décrire les différentes phases du cycle de gestion.

Il est également apparu nécessaire de montrer comment les risques naturels ont été perçus puis pris en compte dans l'histoire française. En effet, montrer ce cheminement dans nos sociétés de montagne permet de mieux comprendre l'état actuel des choses quant à leur gestion ;

Enfin, il a semblé évident d'expliquer ce qu'était la gestion intégrée des risques naturels et de montrer certaines actions qui avaient été réalisées sur le Pays du Grand Briançonnais par la mission GIRN ;

- **Recherche d'informations dans les bibliographies disponibles (ouvrages et internet) :**

Afin d'avoir des données les plus précises possibles mais également le plus en adéquation avec les spécificités du territoire, la recherche d'informations s'est faite dans un large panel de sources documentaires, aussi bien des ouvrages très complets sur la gestion des risques naturels (« Les risques naturels - De la connaissance pratique à la gestion administrative » de Liliane Besson), que des œuvres de vulgarisation (« Atlas des risques naturels en France, prévenir les catastrophes naturelles et technologiques » dirigé par Yvette Veyret et Richard Laganier). Une importante recherche s'est également faite sur internet afin de récolter des anecdotes et des expériences et ainsi rendre les documents plus agréables à lire ;



- **Synthétisation des données trouvées :**
La quantité considérable de données accumulées dans la phase de recherche n'étant pas exploitable pour les visuels souhaités, un important travail de synthétisation a été réalisé.
- **Vulgarisation :**
Les visuels créés ayant pour but d'être exposés au grand public, et étant donc lu par des personnes n'ayant pas nécessairement de connaissances précises sur les risques naturels, il a fallu réaliser un travail de vulgarisation et de simplification des données. Cette tâche primordiale a permis de rendre le contenu de ces documents attractifs et compréhensibles par tous.
- **Composition définitive des 3 visuels :**

Visuel « **Définition des risques naturels** » :

« Kesako » : les risques naturels sont la conjonction spatiale et temporelle entre des aléas naturels et des vulnérabilités ;

« En montagne » explique que les territoires de montagnes sont des secteurs spécifiques avec des risques naturels et une gestion particulière ;

« Le cycle de la gestion des risques naturels » décrit chaque phase de la gestion des risques naturels en France (prévention, pré-alerte, événement catastrophique, gestion de crise, reconstruction et retour à la normale) ;

« Et le citoyen dans tout ça » explique que le citoyen a des responsabilités à prendre concernant l'information et la connaissance d'un risque.

Enfin, la conclusion de ce visuel : « Dans un contexte de changement climatique, la capacité des acteurs des territoires (citoyens/décideurs) à réduire la vulnérabilité devient un élément clé de la prévention des risques naturels en montagne. ».

Visuel « **Histoire des risques naturels** » :

« La diabolique histoire des risques naturels en France avant le XX^{ème} siècle » raconte comment étaient perçus les risques naturels en France dans le passé, de l'acceptation fataliste des événements aux prémices de la protection contre ces fléaux à l'arrivée de comportements raisonnés pour leurs échapper ;

« La gestion des risques naturels en montagne, la restauration des terrains de montagne » décrit comment les territoires de montagne se sont vus transformés pour limiter les risques naturels ;

« Et depuis » explique rapidement que la prise en compte des risques naturels a fortement changé au cours du XX^{ème} siècle ;



Enfin ce visuel se termine par une frise montrant les liens entre les catastrophes naturelles qui se sont produites depuis le début du XX^{ème} siècle et les lois ou directives mises en place pour mieux les prévenir.

Visuel « **La gestion intégrée des risques naturels** » :

« Kesako » explique la différence entre une gestion classique des risques naturels et la GIRN. Elle explique aussi les principes fondamentaux de cette dernière ;

« La GIRN sur notre territoire » décrit dans quel cadre financier, opérationnel et partenarial la mission GIRN fait partie du réseau GIRN ;

« Actions » expose 2 actions phares de la GIRN sur le Pays du Grand Briançonnais qu'ont été la semaine participative sur la gestion des risques naturels dans la vallée de la Clarée et l'outil de gestion intégrée des événements. Il est également expliqué la démarche de réalisation et de mise en œuvre de cet outil en décrivant toute la méthodologie mise en place pour co-construire cet outil ;

- **Choix du matériel le plus approprié pour ce type d'exposition :**

Ces documents ont été créés pour être exposés dans n'importe quelles salles et être lisibles par plusieurs personnes en même temps. De plus, ils comprenaient un grand nombre d'informations, il fallait donc qu'ils soient de taille suffisamment importante pour pouvoir contenir toutes ces données, facilement transportables et avec une mise en place aisée tout en pouvant s'adapter dans tous les lieux. Le choix s'est donc porté sur des « roll-up ».

- **Travail avec le graphiste :**

Afin de rendre ces documents les plus attractifs et visuellement agréable possible, un important travail avec un graphiste a été fait. Dans un premier temps, la mission GIRN a expliqué ses attentes, puis la graphiste a fait des propositions. Une fois la trame de présentation trouvée, la mission GIRN a une fois encore adaptée les données afin que tout rentre dans la place imparti et a modifié un certain nombre de chose de façon à rendre ces roll-up les plus attirants possibles.



LA GESTION INTEGREE DES RISQUES NATURELS

KESAKO?

La gestion d'urgence des risques naturels en France est fortement structurée, respectant les rôles et les responsabilités de chacun. Chaque territoire gère (prévention, gestion de crise, réparation, ...) de manière à être d'accord avec des besoins et des méthodologies. Cette gestion est essentiellement axée sur la réduction de l'exposition à la menace naturelle (aménagement, ouvrages de protection).

Les grandes catastrophes en France de ces dernières années (Inondation Française en 1998, ouragan de Martinique en Saint-Denis et tempête de 1999, ...) ont mis en avant la nécessité d'être plus proactifs. Les approches ont été de trouver les lieux et les places de gestion et d'effectuer notamment le conditionnement des risques et aménagement de protection des populations (aménagement de la culture et de la culture de l'habitat). Concrètement la gestion intégrée des risques naturels prend compte aussi bien les phénomènes qui se produisent et le développement des territoires (enjeux, besoins, intérêts, modes d'occupation, etc.) que les risques, les enjeux, les intérêts, modes d'occupation, etc.

Il est primordial que ces activités de gestion soient appuyées sur un cadre juridique des territoires. Ainsi, chaque acteur est impliqué au sein de la démarche, en identifiant les compétences et les moyens sur tous les temps de gestion. Cette approche est essentielle à la mise en place de projets et de services dans le court terme et le long terme.

LA GIRN SUR NOTRE TERRITOIRE

Depuis mai 2010, le ministère de l'Équipement, du Transport et de l'Énergie a initié une série de projets de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes. Cette opération, financée par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), les Régions PACA et Rhône-Alpes, et le Comité d'État Général de Développement (CEG) de DARA, vise à mettre en place de façon expérimentale sur des sites vulnérables, des actions innovantes et adaptées aux territoires et enjeux. Cette opération coordonnée par le Pôle Alpes d'Études et de Recherche pour la prévention des Risques Naturels concerne différents territoires alpins sur les deux départements du Pays de Montreuil, Bourg Saint-Maurice les Arcs, Arpette, Les Balmes (Puy-de-France).



> ACTIONS!

Quelques illustrations concrètes d'actions de la gestion intégrée des risques naturels sur notre territoire de montagne.

- **Séminaire participatif sur la gestion des risques naturels dans le val de la Cluse.**
Le val de la Cluse est un territoire montagneux et fréquemment inondé (surtout dans les zones d'habitat en pied de vers). Un séminaire participatif, durant de quelques heures à plusieurs jours en 2008, a permis de définir les enjeux et de définir une stratégie commune de gestion de crise (à l'échelle du territoire). Cette action a permis de remettre à jour les données existantes et de définir une stratégie commune de gestion de crise (à l'échelle du territoire). Les échanges ont été très riches et ont permis de définir des actions communes et de définir une stratégie commune de gestion de crise.
- Des ateliers participatifs ont été réalisés sur les enjeux de la gestion de crise (à l'échelle du territoire) pour la réduction de l'exposition des territoires. Chaque territoire a pu définir ses enjeux et les actions de gestion de crise. Ces ateliers ont permis de définir des actions communes et de définir une stratégie commune de gestion de crise.

- **Outil de Gestion Intégrée des Événements**
La mise en œuvre d'un outil de gestion de crise (à l'échelle du territoire) est un enjeu majeur pour la gestion de crise (à l'échelle du territoire) et pour la réduction de l'exposition des territoires. Chaque territoire a pu définir ses enjeux et les actions de gestion de crise. Ces ateliers ont permis de définir des actions communes et de définir une stratégie commune de gestion de crise.
- **Phase de prévention**
L'objectif de la gestion intégrée des événements est un outil participatif qui permet de définir des actions de gestion de crise (à l'échelle du territoire) et de définir une stratégie commune de gestion de crise.
- Permet la mise en œuvre de stratégies de gestion de crise (à l'échelle du territoire) et de définir une stratégie commune de gestion de crise.
- Permet de définir les enjeux de la gestion de crise (à l'échelle du territoire) et de définir une stratégie commune de gestion de crise.
- Permet de définir les actions de gestion de crise (à l'échelle du territoire) et de définir une stratégie commune de gestion de crise.
- Permet de définir les actions de gestion de crise (à l'échelle du territoire) et de définir une stratégie commune de gestion de crise.

- **Phase de réalisation et de mise en œuvre**
La méthode mise en place pour la mise en œuvre de cet outil, en grande partie axée sur la participation de tous les acteurs et acteurs de la gestion de crise (à l'échelle du territoire), a été la suivante:
- Identification des besoins de territoire.
- Recherche de tout le territoire.
- Présentation de l'outil.
- Présentation de l'outil à tous les acteurs (à l'échelle du territoire) et de définir une stratégie commune de gestion de crise.
- Présentation de l'outil à tous les acteurs (à l'échelle du territoire) et de définir une stratégie commune de gestion de crise.
- Présentation de l'outil à tous les acteurs (à l'échelle du territoire) et de définir une stratégie commune de gestion de crise.
- Présentation de l'outil à tous les acteurs (à l'échelle du territoire) et de définir une stratégie commune de gestion de crise.

À CHAQUE ÉTAPE, ajustement constant de l'outil en fonction des besoins de chaque acteur de la gestion.

Roll-up sur la gestion intégrée des risques naturels.



DEFINITION DES RISQUES NATURELS

KESAKO?



RISQUES NATURELS = VULNERABILITÉS x ALÉA

Le risque naturel est la combinaison spatiale et temporelle d'un aléa naturel caractérisé par sa localisation, son intensité et sa fréquence d'apparition, avec des enjeux vulnérables.

VULNERABILITÉS : potentiel de perte (humaine et économique) et d'endommagement pour un événement de catastrophe donné.

ALÉA : phénomène d'origine naturelle d'origine météorologique, climatique (fortes précipitations, vague de chaleur) ou géologique (séisme, chute de blocs, ...).

EN MONTAGNE

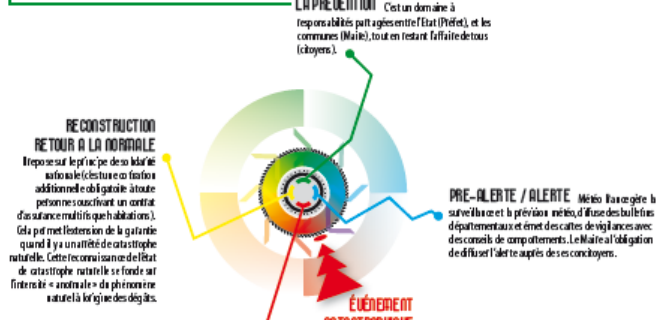
Les risques naturels en montagne sont nombreux et renvoient aux différents phénomènes naturels en jeu :

- avalanches
- chutes et brèches torrentielles
- inondations
- mouvements de terrain (glissements ou ruptures)
- séismes
- ...

Tous ces phénomènes sont spécifiques aux zones de montagnes ou accentués par la géographie même de ces secteurs, en raison de la topographie, de l'altitude et des conditions climatiques, mais aussi par le fait que les espaces de montagne sont souvent très exposés et que les activités se concentrent en vallée et sur les versants.

LE « CYCLE » de la gestion des risques naturels

DISPOSITIFS DE PREVENTION	Mis en place par le préfet et le maire de la commune	Mis en place par le préfet et le maire de la commune
ANALYSE DES RISQUES	AFFICRIE (risque naturel) et PPR (risque majeur)	PRR (risque majeur) et PPR (risque majeur)
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Plan de Prévention des Risques (PPR) ou autre règlement d'urbanisme, permis de construire, etc.	Plan de Prévention des Risques (PPR) ou autre règlement d'urbanisme, permis de construire, etc.
PLANS DE SECOURS	Plan de Prévention des Risques (PPR) ou autre règlement d'urbanisme, permis de construire, etc.	Plan de Prévention des Risques (PPR) ou autre règlement d'urbanisme, permis de construire, etc.
INFORMATION PREVENTIVE DES POPULATIONS	Plan de Prévention des Risques (PPR) ou autre règlement d'urbanisme, permis de construire, etc.	Plan de Prévention des Risques (PPR) ou autre règlement d'urbanisme, permis de construire, etc.



ET LE CITOYEN DANS TOUT ÇA ?

Il existe plusieurs sortes de documents d'information sur les risques (Atlas de Zones Inondables (AZI), Dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM), Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM), Information Acquéreur-Locataire (IAL), ...). Chaque niveau de l'administration jusqu'au citoyen a des responsabilités à prendre concernant l'information et la connaissance d'un risque. Il est du devoir de l'Etat d'informer mais il est du devoir du citoyen de s'informer. Chaque citoyen doit prendre conscience de sa propre vulnérabilité face aux risques afin de s'évaluer pour la minimiser. Il doit également être témoin d'un problème et plus particulièrement s'il y a des victimes, en informer les services de secours (112).

DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA CAPACITÉ DES ACTEURS DES TERRITOIRES (CITOYENS / DÉCIDEURS) À RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DEVIENT UN ÉLÉMENT CLÉ DE LA PREVENTION DES RISQUES NATURELS EN MONTAGNE.



BIBLIOGRAPHIE & SOURCES

www.risques.gouv.fr
www.montagne.gouv.fr
www.pcrp.fr
« Les risques naturels, de la carte au territoire » par la gestion de crise - La montagne - 2010 - 112 pages



LA DIABOLIQUE HISTOIRE DES RISQUES NATURELS

EN FRANCE AVANT LE XIX^{ème} SIÈCLE

Comment étaient perçus les risques naturels ? Les catastrophes naturelles ont toujours existé, jusqu'en des temps où la France était une terre de rois. Pendant des siècles, les catastrophes naturelles ont été considérées comme étant des châtiments de Dieu pour les péchés de la population.

Malgré cette explication religieuse, à partir du Moyen Âge, certaines tentatives ont été faites pour limiter les dégâts, notamment en construisant des digues, en plantant des arbres et en évitant de construire dans les zones à haut risque. Cependant, il n'y avait aucune réglementation.

Comment étaient perçus les risques naturels au Moyen Âge ? Les catastrophes naturelles ont toujours existé, jusqu'en des temps où la France était une terre de rois. Pendant des siècles, les catastrophes naturelles ont été considérées comme étant des châtiments de Dieu pour les péchés de la population.

Puis, peu à peu, des cartes ont été dressées pour évaluer les zones à haut risque. Ces cartes ont permis de mieux connaître les zones à haut risque et de mieux évaluer les dégâts causés par les catastrophes naturelles.

Enfin, les lois ont été votées pour réglementer la construction dans les zones à haut risque et pour limiter les dégâts causés par les catastrophes naturelles.



LA GESTION DES RISQUES NATURELS EN MONTAGNE :

LA RESTAURATION DES TERRAINS DE MONTAGNE

Avant le 20^{ème} siècle, l'érosion naturelle dans les zones de montagne a été un phénomène naturel, sans aucune intervention humaine. Cependant, à partir du 20^{ème} siècle, les activités humaines ont commencé à modifier les zones de montagne, ce qui a entraîné une augmentation des risques naturels.

Après la Seconde Guerre mondiale, les zones de montagne ont été restaurées pour permettre à la population de continuer à y vivre. Cette restauration a consisté à réhabiliter les zones érodées et à restaurer les infrastructures. Cela a permis de réduire les risques naturels et de permettre à la population de continuer à y vivre.

Enfin, les lois ont été votées pour réglementer la construction dans les zones à haut risque et pour limiter les dégâts causés par les catastrophes naturelles.

- La restauration des terrains de montagne a permis de réduire les risques naturels et de permettre à la population de continuer à y vivre.
- Les lois ont été votées pour réglementer la construction dans les zones à haut risque et pour limiter les dégâts causés par les catastrophes naturelles.

Enfin, les lois ont été votées pour réglementer la construction dans les zones à haut risque et pour limiter les dégâts causés par les catastrophes naturelles.



ET DEPUIS ?

Le 20^{ème} siècle a vu une forte évolution dans la gestion des risques naturels. Les lois ont été votées pour réglementer la construction dans les zones à haut risque et pour limiter les dégâts causés par les catastrophes naturelles. Cela a permis de réduire les risques naturels et de permettre à la population de continuer à y vivre.

- 1900** Inondations en région parisienne
- 1904-1905** Loi relative à l'urbanisme dans les zones à haut risque
- 1907** Séisme d'Arrete
- 1909** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 1919** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 1925** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 1935** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 1947** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 1962** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 1981** Inondations dans toute la France
- 1985** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 1990** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 1995** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 1997** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 2000** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 2003** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 2004** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 2005** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 2006** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 2007** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 2008** Loi relative à la protection des zones à haut risque
- 2010** Loi relative à la protection des zones à haut risque

Logo of the French Republic, the European Union, and other organizations. Text at the bottom: 'Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie'.

Roll-up sur l'histoire des risques naturels.

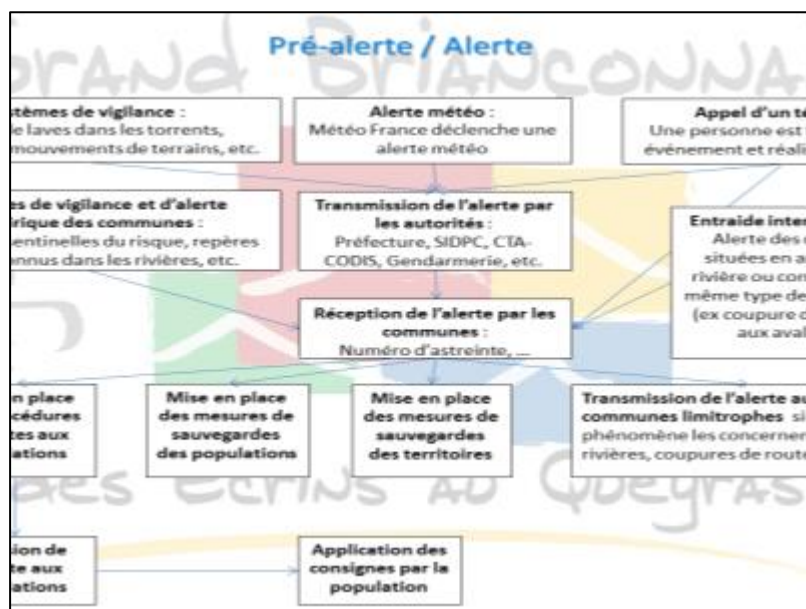
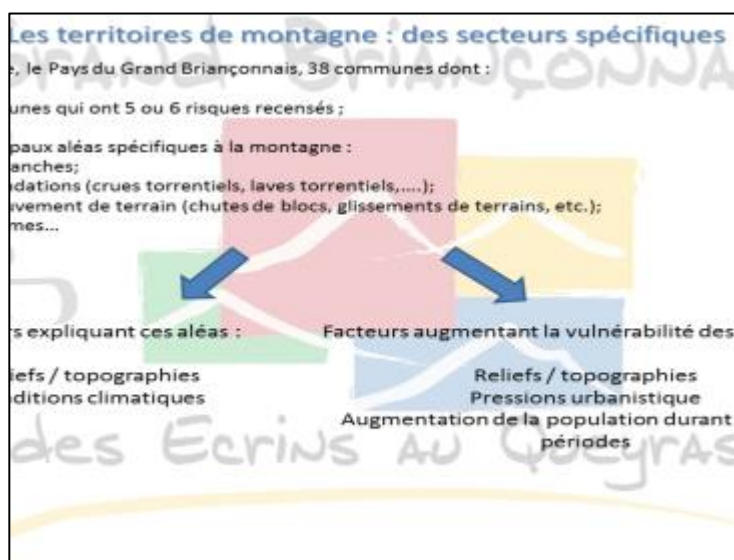


✓ Communication et informations sur les risques naturels et la GIRN

- **Conférence : « La gestion des risques naturels en France : quelles spécificités montagnardes ? »**

Pour la première année, le service patrimoine de l’Office du tourisme de Serre-Chevalier a demandé à la mission GIRN de présenter seule une conférence sur les risques naturels. Cette dernière a donc proposé de parler plus spécifiquement des risques naturels en montagne le 23 juillet 2014 au musée d’Art Sacré du Monêtier-les-Bains, en essayant de répondre aux questionnements tels que : en quoi les risques naturels en montagne sont-ils spécifiques ? Qu’est-ce que cela engendre concrètement dans leurs prises en compte ainsi que dans leurs gestions ? Comment se gère concrètement les risques naturels en France et sur les territoires de montagne ?

Faisant suite à une présentation interactive sur ce sujet, un débat s’est ouvert avec la salle et de nombreuses questions du public ont ainsi pu trouver réponses.



Extrait de la présentation réalisée au Musée d’Art sacré le 23 juillet 2014.



- *Co-organisation et co-animation du « Forum Risques : risques naturels et politiques d'aménagement ; risques naturels et développement touristiques en montagne »*

Issu du partenariat avec le Syndicat de Pays de Maurienne, le second forum Risques s'est tenu le 23 octobre 2014 à Saint-Julien Mont-Denis.

Il a été organisé en partant des postulats suivants : les risques naturels sont perçus comme particulièrement contraignants pour les territoires, notamment pour ceux de montagne. Les changements dans les façons de percevoir les risques naturels mais également dans leurs modes de gestion entraînent une modification de leurs prises en compte dans l'aménagement du territoire : on sait que le risque zéro n'existe pas et qu'il faut intégrer les risques naturels dans l'aménagement des territoires.

En montagne, la pression qu'exercent les risques naturels sur les territoires engendre une nécessité de considérer ces derniers comme structurants. Ils doivent donc être associés le plus en amont possible dans les projets de développements territoriaux. La mise en place de SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) sur nos territoires de montagne et plus largement la question de l'aménagement de l'espace, contribuent fortement à relancer la question de la prise en compte des risques naturels dans les schémas d'aménagements et de développements.

En outre, la question de leur intégration dans l'économie des communes de montagne, économie essentiellement basée sur le tourisme, est primordiale.

Cette manifestation a donc eu pour but de traiter de la question de l'intégration des risques naturels dans l'aménagement des territoires de montagne, mais également dans leur économie principale qu'est le tourisme en posant les questions suivantes :

- Comment percevoir les risques comme éléments structurants de nos petites communes de montagne ?
- Comment les prendre en compte pour qu'ils soient intégrés le plus en amont possible dans les politiques d'aménagement et notamment à des échelles pluri-communales ?
- Comment aider les territoires de montagne à informer ses populations, locales mais aussi touristiques, sur ces phénomènes ?

Ce forum s'est articulé autour d'une introduction faite par Alain Marnezy, Vice-Président et élu référent « risques et rivières du Syndicat de Pays de Maurienne), d'une présentation



réalisée par Stéphane Roudnitska du service RTM de Savoie sur les spécificités des risques naturels en montagnes (soudaineté, fréquence), puis de deux tables rondes.

La première, animée par Vincent Boudières du Pôle Alpin d'études et de recherche pour la prévention des Risques Naturels et intitulée « les risques naturels comme éléments structurants de l'aménagement du territoire », faisait échanger Bruno Ledoux (économiste spécialisé dans l'approche socio-économique des risques) ; Grégory Mollion (juriste et avocat spécialisé dans la législation autour des risques naturels) ; et Magali Dupont (service « risques et urbanisme » de la DDT de Savoie).

La seconde table ronde, animée par les deux chargées de mission GIRN des sites pilotes de Maurienne et du Grand Briançonnais, donnait la parole aux élus de montagnes impliqués dans la gestion intégrée des risques naturels. Ainsi sont intervenus Maurice Dufour (adjoint à la mairie de Briançon, élu référent GIRN au Pays du Grand Briançonnais), Georges Pouchot (ancien maire de Névache et élu référent de la mission GIRN au Pays du Grand Briançonnais de 2010 à 2014), Marcel Favre (maire de Bramans, Communauté de Communes Hautes-Maurienne - Vanoise), Michel Vialet (ancien adjoint au maire de Valloire), Jean-Louis Verdier, (élu à la sécurité de la commune de Chamonix). De fait, anciens ou nouveaux élus pratiquant la GIRN dans le cadre de l'opération sites pilotes ou en dehors de cette opération, ont pu apporter leurs témoignages concernant les actions qu'ils ont mis en place ou auxquels ils ont participé et montrant ainsi à l'assistance les plus-values de ce type de démarche.

Ce forum a réuni plus de 80 personnes et a suscité de multiples débats et réactions dans les temps prévus à cet effet. De plus, de nombreux échanges informels entre les participants mais également avec les intervenants ont eu lieu pendant les différentes pauses et à la fin du forum.





Présentation des spécificités des risques naturels en montagne par le service RTM 73.



Table ronde « les risques naturels comme éléments structurants de l'aménagement du territoire ».



Table ronde « GIRN : paroles d'élus ».



Temps d'échanges.

- *Journée d'information et d'échange sur la gestion des risques naturels en montagne*

Rappel de l'historique de la démarche

En 2010, la mission GIRN a réalisé un diagnostic complet permettant notamment de faire un point sur la gestion des risques naturels pratiquée réellement sur les communes du Pays. De cette base de diagnostic a découlé la désignation de sites tests, véritables micro-laboratoires pour la mise en place d'actions de gestion intégrée des risques naturels en montagne.

Depuis le début de la mission GIRN et suite aux actions qui en ont découlé, de nombreux questionnements des territoires quant à la gestion des risques naturels ont été mis en lumière. L'une de ces problématiques concerne l'information et la communication sur les risques naturels : comment communiquer et informer le territoire de façon efficace ?

En 2013, la mission GIRN a donc décidé, avec l'aval de son comité de suivi, de s'emparer de ces questions. Ainsi, après avoir pris contact avec le Réseau Education Environnement présent sur les Hautes-Alpes, elle a réalisé une étude sur l'avancée des actions de communication suivant les grandes familles de public (populations locales, populations touristiques, enfants, socio-professionnels et élus) et à mis en parallèle les activités et interventions existantes. Faisant suite à cet exercice, la mission GIRN a réalisé des actions adaptées à chaque type de public.

Concernant les élus et au vu du calendrier électoral de 2014 (notamment des élections municipales), la mission GIRN a imaginé proposer une journée d'information et d'échanges sur la problématique des risques naturels à destination des nouveaux et anciens élus, mais également des techniciens des communes.

Parallèlement à cela, le service Ressources Naturelles et Risques du Conseil Général des Hautes-Alpes, dans le cadre du volet communication de son projet Alcotra TT : Coco (Torrents transfrontaliers, connaissances et communications), s'est rapproché de la mission GIRN pour travailler de concert et mutualiser les compétences de ces deux structures tout en évitant un doublon dans les actions de communications mises en place.

Ainsi en juillet 2013, la mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais et le service Ressources Naturelles et Risques du Conseil Général des Hautes-Alpes ont décidé de réaliser une journée d'information et d'échanges à destination des élus et des techniciens des communes des Hautes-Alpes sur les risques naturels, et plus particulièrement sur la thématique du risque inondation. En effet, outre le séisme qui a historiquement une occurrence assez faible, l'aléa commun à toutes les communes du département est l'inondation (crues de rivières torrentielles, crues de rivières, inondations, etc...). Grâce aux différents retours



d'expériences effectués à la suite des événements qui se sont déroulés dans le département depuis quelques années, un bon nombre d'élus ont mis en avant leurs méconnaissances des risques naturels, mais également leurs ignorances quant à leurs responsabilités vis-à-vis des conséquences de ces risques, notamment au début de leur mandat. Il semble en effet évident que durant un certain temps, les nouveaux élus n'aient pas les connaissances nécessaires pour gérer ces problématiques.

Méthodologie mise en place pour la réalisation de cette action

Le but de cette journée était de donner une information aux élus des communes du département sur la gestion des risques naturels, et plus particulièrement du risque inondation, pour qu'ils soient mieux préparés à appréhender ce risque dans toutes ses phases de gestion.

Afin de connaître au mieux les attentes des élus quant à cette journée, un questionnaire a été réalisé et envoyé aux 38 communes du Pays du Grand Briançonnais qui représenté un panel assez représentatif du type de commune que l'on pouvait rencontrer dans le département (communes de toutes tailles, avec des économies principales différentes, etc...). Ce sondage réalisé en novembre 2013 comprenait 11 questions et portait sur les besoins en informations que les communes pouvaient avoir, mais également permettait de voir sur quels questionnements la journée pouvait être ouverte afin de sortir de sujets uniquement réglementaires auxquelles doivent répondre légalement les municipalités.

Les résultats de ce sondage ont montré qu'en plus d'une demande d'informations sur les outils classiques de gestion des risques naturels auxquels sont confrontés les communes, dans lesquels les règles d'urbanisme et les responsabilités de chacun sont énoncées, les élus et techniciens communaux étaient intéressés sur une intervention plus poussée sur les aléas et leur mode de fonctionnement.

C'est donc en s'appuyant sur ces réponses au questionnaire qu'a été réfléchi le programme, en prenant le risque inondation comme fil conducteur de la journée. Il a également été du souhait des organisateurs d'amener une réflexion plus poussée sur chacune des thématiques abordées, en croisant aspects purement techniques et apports scientifiques. Le choix des intervenants s'est donc fait de façon à avoir des acteurs venant du monde de la recherche et d'autres venant des institutions ou étant en lien direct avec l'opérationnel.

Le plan de la journée s'articulait autour de trois grands axes de réflexions :

1. Connaissance sur le risque naturel ;
2. Outils pour la gestion du risque naturel en territoire de montagne ;
3. Cadre administratif et financier pour la gestion des risques naturels.



Chacune de ces trois thématiques étaient composées de plusieurs sous-parties permettant de répondre aux demandes plus spécifiques des communes, mais également d'apporter des éclairages sur d'autres points et ainsi apporter une plus-value dans les informations délivrées dans la journée.

En fonction des sous-thèmes choisis, les organisateurs ont contacté des intervenants potentiels et échangés avec eux sur leurs interventions possibles. En parallèle, une réflexion a été menée pour trouver une date en fonction du calendrier déjà très chargé d'un début de mandat. Cette journée devait toucher les nouveaux élus (premier mandat ou non) et être organisée le plus tôt possible, leur permettant ainsi d'être le plus rapidement muni de connaissances de gestion des risques naturels. Après plusieurs propositions, la date du 17 juin 2014 a été choisie. Quant au lieu, cette formation étant à destination de toutes les communes du département, c'est à Gap qu'elle se tiendrait.

Une fois les intervenants choisis, les organisateurs leur ont demandé de garder en tête le public visé par cette journée (élus et techniciens avec des connaissances variables sur les risques naturels) mais également d'adapter leur discours à des petites communes de montagne (spécificités physiques du territoire, populations très variables, contraintes urbanistiques très fortes, moyens humains, matériels et financiers très variables, et une économie de base essentiellement touristiques,...).

Le service Ressources Naturels et Risques du Conseil Général des Hautes-Alpes et la mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais ont souhaité donner la possibilité aux participants de s'exprimer tout au long de cette journée. En effet, en plus des acteurs faisant une intervention durant une des sessions de cette journée, de nombreuses personnes et services (institutionnels, scientifiques, structures portants des plans de gestion,...) ont été invités à y participer dans le but de pouvoir répondre à toutes les questions qui pouvaient être potentiellement posées, mais également pour enrichir les débats. Ainsi, des petits temps de questions-réponses étaient prévus à la fin de chaque intervention et de longues périodes de discussion étaient laissées à la fin de chaque session.

Le programme définitif de la journée d'information et d'échanges sur la gestion des risques naturels en territoire de montagne, application aux risques de crues fut donc le suivant :

- Session 1 : Connaissance sur le risque naturel
 - « Risques torrentiels dans les Alpes : approches régionales et observations locales », Frédéric Liébault, Irstea Grenoble
 - « L'hydrologie de montagne, réponse à l'aléa météorologique », Sandrine Anquetin, LTHE, Grenoble (absente le jour de l'intervention)



- « Gestion des risques liés aux crues fluviales ou torrentielles : la place de l'expertise historique », Denis Coeur, Acthys-diffusion, Grenoble
- « Acceptabilité et gouvernance des risques naturels en Europe (France, Italie, Suisse) : convergence vers une gestion intégrée », Vincent Boudières, PARN, Grenoble

Temps de questions et d'échanges

- Session 2 : Outils pour la gestion du risque naturel en territoire de montagne
 - « Les risques en montagne ; les interventions du service RTM (Restauration des Terrains de Montagne) », Philippe Bouvet, ONF-RTM 05, Gap
 - « Le projet RHYTMME, outil d'anticipation des aléas pour une aide à la décision », Patrice Mériaux, Irstea Aix en Provence / Météo France
 - « Les systèmes d'alerte pour la protection des enjeux, cas de l'Illgraben, Valais, Suisse », Christoph Graf, WSL, Birmensdorf (Suisse)
 - « Retours d'expérience sur la mise en œuvre du plan de gestion du Giffre, Haute Savoie », Emmanuel Renou, SM3A, Saint Pierre en Faucigny, Elu du bassin versant du Giffre

Temps de questions et d'échanges

- Session 3 : Cadre administratif et financier pour la gestion du risque naturel
 - « La réglementation, un cadre pour la gestion des risques naturels », Pierre-Yves Lecordix, DDT 05, Gap
 - « Jurisprudence et responsabilités du maire », Grégory Mollion, barreau de Grenoble
 - « Financements des opérations : conditions et évolution des politiques d'intervention », Sandie Guillermin, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
Hervé Champion, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Isabelle Chouquet, Conseil Général des Hautes-Alpes

Temps de questions et d'échanges



Bilan de cette journée

Plus de 80 personnes étaient présentes à cette journée : des élus (maires, adjoints, conseillers), toutes les institutions en charge de la gestion des risques naturels (DDT, RTM, CG,...), les financeurs de cette gestion (région PACA, DREAL, agence de l'eau RMC,...), des scientifiques (IRSTEA, Politecnico de Turin, Université de Lille, ...), ainsi que d'autres structures traitant de la question des risques (PNRQ, SMADESEP, CLEDA, COFOR...).

De nombreux échanges ont eu lieu durant les temps de débats mais également durant toute la journée entre les participants et les intervenants, mais également entre les participants.

Les retours des personnes présentes à cette journée ont été très positifs : ils ont apprécié d'avoir des informations précises sur ce qu'était réellement la gestion des risques naturels en France. Ils ont également apprécié la diversité et la richesse des interventions ainsi que rapidement au début de leur mandat leur soit expliqué leurs réels responsabilités au regard des risques naturels, mais également de voir qu'ils ne sont pas seuls dans cette gestion.



Journée d'information et d'échanges à destination des élus et des techniciens concernant la gestion des risques naturels en montagne.



- *Guide pratique sur la gestion des risques naturels*

Le travail de la mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais depuis 2010 dans le cadre de l'opération sites pilotes a permis de montrer que la perception et la compréhension de la gestion des risques naturels en territoire de montagne par les élus était difficile. Les spécificités concernant cette gestion nécessitent d'adapter cette dernière ; il est donc nécessaire de fournir aux communes une aide pour qu'elles parviennent d'une part à mieux appréhender les risques naturels dans leur ensemble (aléas, enjeux, vulnérabilité) mais également de les inciter à les considérer comme éléments structurants de leurs territoires.

Faisant suite à l'action « journée d'information et d'échanges sur la gestion des risques naturels », la mission GIRN a souhaité fournir aux élus et techniciens des communes du territoire un « guide pratique sur la gestion des risques naturels » et ce en continuant son partenariat avec le service Ressources Naturelles et Risques du Conseil Général des Hautes-Alpes.

Le but de ce guide pratique est d'une part d'aider les communes dans toutes les phases de gestion des risques naturels en leur rappelant la réglementation française sur cette thématique, mais également de citer tout ce qui dépend du régalien et des obligations légales des maires notamment au regard de leurs pouvoirs de police. La mission GIRN a également souhaité ouvrir ce guide aux initiatives des territoires de montagne afin de les valoriser, mais également pour montrer aux communes du département qu'elles pouvaient réaliser des actions en dehors de leurs obligations réglementaires afin de trouver des solutions adaptées à leurs problématiques spécifiques.

Ce guide pratique étant le fruit du partenariat entre la mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais et le service Ressources Naturelles et Risques du Conseil Général des Hautes-Alpes, sa rédaction s'est faite de la façon suivante :

- Partie sur les aléas rédigés par le service Ressources Naturelles et Risques du Conseil Général des Hautes-Alpes, relecture par la mission GIRN.
- Rédaction de toutes les autres parties par la mission GIRN : la prévention des risques naturels en territoire de montagne, la gestion de crise, le post crise et le retour d'expérience, les responsabilités des maires face à la gestion des risques naturels, la biblio, les sigles et les remerciements.

Pour ce faire, la mission GIRN a tout d'abord proposé un plan pour ce guide pratique. Ce dernier a été discuté puis validé par le Pays du Grand Briançonnais et le Conseil Général des Hautes-Alpes. Ce plan a ensuite été adapté au fur et à mesure de la rédaction pour répondre au mieux aux contraintes des territoires de montagne.



La mission GIRN a ensuite réalisé un travail considérable de recherche d'informations dans toutes les bibliographies disponibles, aussi bien sur internet que dans des ouvrages papiers.

Une fois ce travail de collecte réalisé, la seconde phase a consisté à rechercher les spécificités liées aux territoires de montagne et ainsi adapter les propos pour qu'ils soient applicables pour les communes des Hautes-Alpes et fournir des conseils pertinents.

Par exemple, en termes de prévention, toutes les bibliographies indiquent qu'il est important de regarder Vigicrue lorsqu'il y a d'importantes précipitations afin de connaître le niveau du fil d'eau des rivières. Or, pour les Hautes-Alpes, la situation hydrologique n'est visible qu'en aval du barrage de Serre-Ponçon, avec une première station en limite départementale. Ce conseil de vigilance n'a donc pas été inscrit dans ce guide.

Puis c'est une importante phase de vulgarisation qui a été réalisée par la mission GIRN afin de rendre ce guide le plus facile de compréhension et le plus agréable à lire possible.

Dans un souci de vérification des données fournies dans ce guide, mais également afin de continuer la démarche de gestion intégrée sur ce projet, la mission GIRN a souhaité faire relire toutes les parties concernant la gestion des risques naturels par les différents intervenants de la journée d'information et d'échanges. Ainsi chaque personne ayant réalisée une présentation lors de cette journée a pu relire et contrôler la partie du guide la concernant.

Enfin, toujours dans l'optique de rendre ce document le plus aisée et le plus agréable à lire et facile à comprendre, un important travail a été réalisé avec un graphiste.

Pour la réalisation de ce guide, la mission GIRN a donc :

- Réaliser le plan ;
- Rechercher les informations nécessaires dans toutes les bibliographies disponibles ;
- Trier ces données pour en sortir l'essentiel ;
- Trier ces données afin de n'indiquer que les informations concernant les territoires de montagnes ;
- Vulgariser ces données dans le but de les rendre les plus facilement compréhensibles pour les communes ;
- Rechercher des bonnes pratiques réalisées en territoires de montagne ;
- Réaliser des chapitres issus directement de la GIRN et permettant de sortir du schéma classique de la gestion des risques naturels ;



- Rédiger toutes les parties concernant la gestion des risques naturels en territoire de montagnes ;
- Fournir aux intervenants de la journée d'échanges et d'information les parties qu'ils devaient relire et prendre en compte leurs remarques dans le document final ;
- Réaliser de nombreuses relectures ;
- Travailler en partenariat avec le Conseil Général ;
- Travailler de concert avec le Conseil Général et le graphiste pour rendre ce guide le plus attractif et visuellement intéressant à lire ;

Le plan définitif de ce « guide pratique de la gestion des risques naturels en montagne » est le suivant :

Introduction :

Remerciements

Propos introductif des deux élus référents du Conseil Général et du Pays du Grand Briançonnais

Propos explicatif de la démarche de ce guide.

Partie I : Les aléas

1. Les avalanches ;
2. Les inondations et crues torrentielles ;
3. Les mouvements de terrains ;
4. Les séismes ;
5. Les phénomènes glaciaires et périglaciaires ;
6. Les feux de forêts

Partie II : La prévention des risques naturels en territoire de montagne

1. Surveillance et prévision des phénomènes naturels
2. Mise en vigilance des territoires : le PIDA
3. Sensibiliser et informer les populations
4. Planification et réglementation pour l'aménagement ;
5. Risques naturels et aménagement : une nouvelle prise en compte
6. Culture et mémoire du risque
7. Réduction de la vulnérabilité



Partie III : La gestion de crise

1. Anticiper la crise au niveau communal
2. L'alerte

Partie IV : Le post événementiel

1. Indemnisation
2. Phase post-événementiel

Partie V : Responsabilité des maires face à la gestion des risques naturels

1. Rôle de la commune et du maire

Bibliographie

Sigles

Ce document verra le jour fin février. L'impression et les frais liés à l'emploi des services d'un graphiste ont été à la charge du Conseil Général. La mission GIRN a fourni quant à elle son ingénierie pour la rédaction de ce guide.



Les sollicitations de la mission GIRN en dehors de ses actions de GIRN

La mission GIRN est régulièrement sollicitée pour intervenir dans différentes manifestations organisées par des partenaires ou des acteurs de la gestion des risques naturels.

Rencontres régionales de PACA

La mission GIRN a participé aux rencontres régionales de PACA qui se sont tenues le 3 juillet 2014 à L'Argentière –la Bessée. Le matin, elle a participé aux différentes présentations et débats. L'après-midi, elle a contribué à l'atelier organisé sur la GIRN en animant une table et répondant aux questions des participants.

Participation aux différentes réunions du SCOT du Briançonnais

Le SCoT du Briançonnais a débuté fin 2013. La mission GIRN a donc suivi les différentes réunions. Concernant les risques naturels, elle a rencontré la personne au sein de la communauté de communes du Briançonnais en charge de l'élaboration du SCoT, puis a échangé avec le bureau d'étude traitant la question des risques naturels. Elle a expliqué la démarche actuellement en place à l'échelle du Pays puis a donné des informations sur la gestion des risques naturels sur ce territoire de montagne.

Participation au réseau GIRN

Le réseau de l'opération « sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes » se définit à l'échelle du massif et représente une réelle plus-value pour les territoires concernés.

La mission GIRN a donc assisté cette année à toutes les réunions proposées par le PARN dans le cadre de la GIRN comme par exemple les ateliers qui se sont tenus le 1er et le 2 juillet à Villard-de-Lans.

C'est également pour pouvoir profiter de toute la plus-value du réseau GIRN que la mission GIRN du Pays est en lien avec les autres sites pilotes et échangent régulièrement sur leurs expériences.

La mission GIRN a également contribué au travail de capitalisation réalisé par le PARN sur l'opération sites pilotes en donnant les informations nécessaires pour compléter le site de la GIRN.



La communication réalisée par la Mission GIRN

Afin de réaliser une communication particulière concernant la journée d'information et d'échanges sur la gestion des risques naturels du 17 juin 2014, la mission GIRN a réalisé une Newsletter qu'elle a envoyé à toutes les communes du Pays et tout son réseau.

Voici cette Newsletter :

Le projet de gestion intégrée des risques naturels dans le Pays du Grand Briançonnais

N°11 - 2^{ème} trimestre 2014

La journée d'informations et d'échanges sur les risques naturels

La mission Gestion Intégrée des Risques Naturels du Pays du Grand Briançonnais, en partenariat avec le service ressources naturelles et risques du Conseil Général des Hautes-Alpes (projet Alcotra TT : Coco) organise une journée d'informations et d'échanges à destination des élus mais également des techniciens des communes, sur la thématique de la gestion des risques naturels en montagne et plus particulièrement du risque inondation et crues torrentielles. Cette journée aura pour vocation de vous donner des clés de compréhension de toutes les phases de gestion des risques naturels, de la prévention au retour d'expérience en passant par la gestion de crise et des financements.

Cette journée sera organisée autour de 3 grandes thématiques :

- Connaissance sur le risque naturel
- Outil pour la gestion du risque naturel en territoire de montagne
- Le cadre administratif et financier pour la gestion du risque naturel

Mardi 17 juin 2014 à 9h
Siège du Conseil Général des Hautes-Alpes

Bien que cette journée d'informations et d'échanges soit gratuite pour les participants, dans un souci d'organisation, nous vous demandons de vous y inscrire auprès soit de la mission GIRN du Pays (par retour de mail), soit du Conseil Général, Service Ressources Naturelles et Risques (anne-sophie.drouetcg05.fr).

Avez-vous besoin ...

- De renseignements supplémentaires sur cette journée ?
- D'un programme plus détaillé ?
- De la liste des interventions ?

N'hésitez pas à contacter la mission GIRN !

Contact :
Amélie Orsolin
Tél : 04 92 28 01 28 Portable : 06 05 49 70 48
a.orsolin@paysgrandbrianconnaiss.fr
www.paysgrandbrianconnaiss.fr

Newsletter Mission GIRN

Enfin, en participant activement à l'actualisation des informations que l'on retrouve sur le site de la GIRN et concernant son territoire, ainsi qu'en communiquant sur cette adresse, la mission GIRN fournit toutes les informations récentes sur ce qu'elle réalise comme actions de GIRN.



Chronologie des principales réunions

Janvier 2014

- 8 janvier : **GIRN – Communication** : réunion avec la bibliothèque de la Salle et le service Patrimoine de l'office du tourisme de Serre Chevalier afin de voir dans quelles mesures la mission GIRN pourrait intervenir dans les différentes manifestations organisées par ces 2 services.
- 22 janvier : **GIRN – Vallée de la Clarée** : achèvement du PCS de la commune et point sur l'avancement de la GIRN avec l'élu référent.
- 30 janvier : **GIRN** : points avec le PARN.

Février 2014

- 6 février : **GIRN** : réunion de travail avec la chargée de mission SCoT du Briançonnais.
- 10 février : **GIRN** : comité technique du SCoT du Briançonnais.
- 20 février : **GIRN – journée d'information et d'échanges** : Réunion de travail avec le service Ressource Naturelle et Risques du Conseil Général des Hautes-Alpes concernant la journée d'information et d'échanges sur la gestion des risques naturels.

Mars 2014

- 3 mars : **GIRN** : comité technique du SCoT du Briançonnais.
- 13 mars : **GIRN** : points avec le PARN.
- 21 mars : **GIRN – Communication** : réunion avec la bibliothèque de la Salle et le service Patrimoine de l'office du tourisme de Serre.
- 27 mars : **GIRN**: Consultation interrégionale des acteurs scientifiques, opérationnels et territoriaux concernés par les risques naturels dans les Alpes à Aix en Provence.
- 31 mars : **GIRN – Communication** : rencontre du technicien RTM du secteur de l'Argentiérois pour éclaircir certains points sur le déroulement de la gestion des risques naturels dans les Hautes-Alpes.



Avril 2014

- 4 avril : **GIRN** : Réunion du Risknat à Grenoble.
- 7 avril : **GIRN – communication** : Réunion de travail avec le graphiste concernant l'exposition et la réalisation des roll-up.

Mai 2014

- 21 mai : **GIRN - journée d'information et d'échanges** : Réunion de travail avec le service Ressource Naturelle et Risques du Conseil Général des Hautes-Alpes concernant la journée d'information et d'échanges sur la gestion des risques naturels.

Juin 2014

- 17 juin : **GIRN - journée d'information et d'échanges** : Réalisation en partenariat avec le service Ressources Naturelles et Risques du Conseil Général des Hautes-Alpes d'une journée d'information et d'échanges sur les risques naturels à destination des élus et des techniciens de communes du département, Gap.
- 24 juin : **GIRN** : Réunion de travail avec le PARN.

Juillet 2014

- 1 juillet : **GIRN** : Restitution de la consultation interrégionale des acteurs scientifiques, opérationnels et territoriaux concernés par les risques naturels dans les Alpes à Grenoble.
- 1 et 2 juillet : **GIRN** : Participation aux ateliers GIRN organisé par le PARN.
- 3 juillet : **GIRN** : Participation aux rencontres régionales PACA sur la montagne et participation à l'atelier sur la GIRN, L'Argentière la Bessée.
- 23 juillet : **GIRN – guide pratique** : Réunion de travail avec le service Ressources Naturelles et Risques du Conseil Général des Hautes-Alpes concernant la journée d'information et d'échanges ainsi que le guide pratique sur la gestion des risques naturels en montagne.



GIRN - communication : Intervention dans le cadre des Conférences du musée du Monétier les Bains, sur la gestion des risques naturels en montagne.

Septembre 2014

8 septembre : **GIRN** : Réunion de travail avec le PARN.

10 septembre : **GIRN** : Rencontre avec le PARN et le Syndicat de Pays de Maurienne du Cerema à Aix-en-Provence dans le cadre du partage d'expérience.

11 septembre : **GIRN – guide pratique** .:

Octobre 2014

7 octobre : **GIRN – guide pratique** : Réunion de travail avec le CG et le graphiste concernant le guide pratique sur la gestion des risques naturels en montagne.

GIRN – communication : réunion de travail avec la bibliothèque de la Salle les Alpes concernant la conférence qui sera réalisée en hiver 2015 sur les coulisses hivernales de la vie en montagne.

17 octobre : **GIRN - communication** : Réunion de travail avec le Syndicat de Pays de Maurienne concernant la co-organisation du forum Risques.

20 octobre : **GIRN – guide pratique** : Réunion de travail avec le service Prévention du SDIS des Hautes-Alpes sur la partie « gestion de crise »

23 octobre : **GIRN – communication** : Forum Risques, Saint Julien Mont Denis.

30 octobre : **GIRN** : Réunion de travail avec l' élu référent GIRN du Pays du Grand Briançonnais et le PARN

Novembre 2014

4 novembre : **GIRN** : Comité de suivi de la mission GIRN, L'Argentièrre la Bessée.

GIRN – communication : Réunion de travail avec le professeur de SVT des classes de 4^{ème} concernant l'intervention de la mission GIRN de janvier et février 2015.



26 novembre : **GIRN** : Participation au séminaire sur la résilience dans le cadre du réseau GIRN, Grenoble.

Décembre 2014

2 décembre : **GIRN** : Journée « sites pilotes » à Tullins.

3 décembre : **GIRN** : Présentation et échanges avec le SIDPC des Hautes-Alpes, Gap.

4 décembre : **GIRN – guide pratique** : Réunion de travail avec le graphiste et le CG.

8 décembre : **GIRN** : Participation en tant qu'observateur à l'exercice NOVI MIDI Séisme au PCC de l'Argentière la Bessée

9 décembre : **GIRN** : Réunion SCoT

GIRN – OGIE : Présentation et formation des nouveaux élus de la mairie d'Abriès à l'utilisation de l'OGIE.

15 décembre : **GIRN** : Retour d'expérience sur l'exercice NOVI MIDI, Briançon.

